

Séance ordinaire du 16 mars 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi seize mars deux mille vingt et un à dix heures un, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Matthieu Boivin, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-02-74

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 16 mars 2021.

CE-2021-02-75

Approbation du procès-verbal des séances des 8 et 9 mars 2021

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 8 et 9 mars 2021.

CE-2020-02-76

Réorganisation de la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2021-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'autoriser les modifications des structures de la Direction des infrastructures, de la Direction du génie et des biens immobiliers et de la Direction des services administratifs selon les organigrammes proposés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2021-018;
- d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à procéder aux mouvements de main-d'œuvre requis par l'adoption de ces nouveaux organigrammes, ainsi que ceux présentés en annexe à cette fiche de prise de décision, et à combler les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2021-02-77

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 28 février 2021

[Document d'aide à la décision GRE-2021-006](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 28 février 2021, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2021-02-78

Rapport sur la répartition des coûts selon les programmes de subvention relatifs à la piste cyclable du Grand-Tronc (secteur Saint-Rédempteur)

[Document d'aide à la décision GEN-2021-017](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le rapport sur la répartition des coûts selon les programmes de subvention relatifs à la piste cyclable du Grand-Tronc (secteur Saint-Rédempteur), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2021-017, et de transmettre la résolution à être adoptée par le conseil de la Ville au ministère des Transports pour le paiement des subventions résiduelles.

CE-2021-02-79

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la Ville du 3 février 2021

[Document d'aide à la décision INF-TP-2021-006](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la Ville tenue le 3 février 2021, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-02-80

Reconnaissance des organismes

[Document d'aide à la décision DVC-2021-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de reconnaître les organismes suivant à titre d'organismes partenaires :

- Tennis action Lévis;
- Mon quartier à Lévis.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de reconnaître l'organisme suivant à titre d'organisme affinitaire :

- Société St-Vincent de Paul Capitale-Nationale & Chaudière-Appalaches.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de reconnaître l'organisme suivant à titre d'organisme collaborateur :

- Société protectrice des animaux Beauce-Etchemin.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de résilier la reconnaissance des organismes suivants :

- Centre de la petite enfance les mousses;
 - Scouts district Rive-Sud Beauce.
-

CE-2021-02-81**Protocole d'entente à intervenir avec l'Université du Québec à Rimouski concernant l'utilisation des installations du centre sportif**

[Document d'aide à la décision DVC-2021-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le protocole d'entente à intervenir avec l'Université du Québec à Rimouski (campus de Lévis) concernant l'utilisation des installations du centre sportif de cette université, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-2021-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-02-82**Nomination de représentants au conseil d'administration de la Corporation villieu**

[Document d'aide à la décision DVC-2021-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer monsieur Frédéric Bourque, chef du Service de la gestion et de la planification des biens immobiliers à la Direction du génie et des biens immobiliers, et monsieur René Tremblay, directeur de la Vie communautaire, pour représenter la Ville au sein du conseil d'administration de la Corporation villieu.

CE-2021-02-83**Aide financière au Club de hockey midget AAA de Lévis**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2021-005](#)

Il est résolu d'accorder au Club de hockey midget AAA de Lévis l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2021-005, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-02-84**Rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement RV-2020-20-73 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (requalification du boulevard Guillaume-Couture intégrant notamment le projet de transport en commun et autres mises à jour)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-73 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, décrétée par le conseil de la Ville conformément à l'*Arrêté numéro 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 2 octobre 2020;

- d'adopter le Règlement RV-2020-20-73 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, et ce, avec changements par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-20-47.
- ce règlement a pour objet l'intégration du projet structurant de requalification du boulevard Guillaume-Couture, soit l'ajout, sur certains tronçons, notamment de mesures prioritaires pour le transport en commun ainsi que différentes mises à jour de projets relatifs à la mobilité;
- les changements apportés par rapport au Projet de règlement consistent à retirer les articles visant à intégrer, au document complémentaire, la cartographie délimitant la ligne d'implantation.

CE-2021-02-85

Adoption du Règlement RV-2020-20-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout des groupes d'usages C1 commerce et service sensible au transport en commun et C9 commerce et service avec besoin mixte en transport, zone C2511, à proximité de la rue Christophe-Colomb et de la rue Charles-Rodrigue, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-053](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-00-87.

CE-2021-02-86

Aide financière à Revitalisation village Saint-Nicolas

[Document d'aide à la décision DEV-2021-050](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 5 000 \$ à Revitalisation village Saint-Nicolas, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-02-87

Aide financière au Club cycliste de Lévis pour son projet de développement d'un réseau urbain de vélo de montagne

[Document d'aide à la décision DEV-2021-051](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 30 000 \$ au Club cycliste de Lévis pour son projet de développement du réseau urbain de vélo de montagne, projet interconnexion, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

CE-2021-02-88

Aide financière à la Chambre de commerce de Lévis

[Document d'aide à la décision DEV-2021-054](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 15 000 \$ à la Chambre de commerce de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne et la planification des commémorations qui souligneront en 2022 le 150^e anniversaire de sa fondation.

CE-2021-02-89

Attribution du contrat pour la location de machineries, avec ou sans main-d'œuvre, pour l'entretien des parcs et des espaces verts

[Document d'aide à la décision APP-2021-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la location de machineries, avec ou sans main-d'œuvre, pour l'entretien des parcs et des espaces verts (appel d'offres 2021-50-07), à Les entreprises William Roberge, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 543 075 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-02-90

Attribution du contrat pour la collecte et le transport des matières organiques en bacs roulants de la Ville

[Document d'aide à la décision APP-2021-033](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la collecte et le transport des matières organiques en bacs roulants de la Ville (appel d'offres 2020-50-116), à GFL environmental inc., pour une dépense estimée à 9 315 821,05 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-02-91

Stipulations concernant le transport en vrac et abrogation de la résolution CV-2020-02-70 « Stipulations concernant le transport en vrac et abrogation de la résolution CV-2017-10-24 « Stipulations concernant le transport en vrac et abrogation de la résolution CV-2011-06-94 « Stipulations concernant le transport en vrac » » »

[Document d'aide à la décision APP-2021-035](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de prescrire que lors de travaux exécutés par la Ville ou lorsque les devis de la Ville impliquent le transport de matières en vrac, que les stipulations indiquées en annexe A à la fiche de prise de décision APP-2021-035 soient prévues et respectées,

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger en conséquence la résolution CV-2020-02-70 « Stipulations concernant le transport en vrac et abrogation de la résolution CV-2017-10-24 « Stipulations concernant le transport en vrac et abrogation de la résolution CV-2011-06-94 « Stipulations concernant le transport en vrac » » ».

CE-2021-02-92

Attribution du contrat pour la réalisation des travaux d'amélioration de l'éclairage du parc industriel de Saint-Romuald et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2021-038](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réalisation des travaux d'amélioration de l'éclairage du parc industriel de Saint-Romuald (appel d'offres 2021-50-03), à Voltec ltée, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 193 317 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

CE-2021-02-93

Deuxième option de renouvellement pour l'acquisition de vêtements et d'équipements pour le personnel policier et pompier

[Document d'aide à la décision APP-2021-039](#)

Il est résolu d'exercer la deuxième option de renouvellement d'une durée d'une année prévue au contrat pour l'acquisition de vêtements et d'équipements pour le personnel policier et pompier (lots 12 à 18) (appel d'offres 2018-50-66), pour une dépense estimée à 124 281,45 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres et à la soumission produite par l'adjudicataire.

CE-2021-02-94

Attribution du contrat pour la construction d'un pavillon de service au parc de la rivière Etchemin et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2021-040](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la construction d'un pavillon de service au parc de la rivière Etchemin (appel d'offres 2021-50-10), à Lévesque et associés construction inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 177 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-02-95

Bail à intervenir avec La double fringale inc. concernant la location d'une parcelle de terrain sur le site du parc des Chutes-de-la-Chaudière (secteur Charny) pour l'exploitation saisonnière d'une cantine avec bar laitier

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-005](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec La double fringale inc., concernant la location d'une parcelle du terrain d'une superficie approximative de 150 mètres carrés située sur une partie du lot 4 077 146 du cadastre du Québec pour l'exploitation d'une cantine avec bar laitier au parc des Chutes-de-la-Chaudière, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-005, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-02-96

Entente visant l'acquisition et la licence d'utilisation du progiciel GOcité à intervenir avec la Ville de Longueuil et Fujitsu conseil (Canada) inc.

[Document d'aide à la décision DTI-2021-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville conclure l'entente visant l'acquisition et la licence d'utilisation du progiciel GOcité, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2025, à intervenir avec la Ville de Longueuil et Fujitsu conseil (Canada) inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DTI-2021-002, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-02-97

Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 48.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
